



DIRECTIVES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHARTE D'UN LIONS CLUB

REEMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHARTE

Pour créer un nouveau Lions club, vous avez besoin des éléments suivants :

- Un minimum de 20 membres fondateurs
- Un club, une zone, une région, un cabinet de district ou une commission de district qui parraine le club
- La demande de charte remplie en entier et le rapport sur les membres fondateurs
- La signature de votre gouverneur de district en fonction sur le formulaire de demande de charte
- Les droits et formulaires de certification appropriés

Remplir le Formulaire de Demande de Charte (TK-38A) et le Rapport sur les Membres Fondateurs (TK-21A) et les adresser, avec les droits et formulaires de certification appropriés, au Lions Clubs International.

CHOISIR LE NOM DU NOUVEAU CLUB

Le nom du club doit être le nom exact de la "municipalité" ou de la subdivision gouvernementale équivalente dans laquelle il est situé. Si le club proposé n'est pas situé dans une municipalité, il doit porter le nom de l'unité gouvernementale la plus appropriée et la plus facile à identifier localement et dans laquelle il se trouve. Si d'autres clubs existent dans la même municipalité, le nom du club doit inclure une "désignation distinctive" permettant d'identifier clairement le club et de le distinguer des autres clubs qui portent le nom de la même municipalité.

Autres restrictions concernant les noms :

- Le club ne peut pas porter le nom d'une personne vivante, à moins que cette personne n'ait occupé le poste de président international.
- Aucun club ne peut ajouter la formule "International" à son nom.
- Le club ne peut pas utiliser le terme "principal" comme désignation distinctive ou pour suggérer que le club a un rang plus élevé que les autres clubs de la communauté.
- Le terme "Doyen" est un titre prestigieux permettant de valoriser le club comme le parent ou le plus ancien club de la municipalité.

Veuillez consulter les directives et règlements supplémentaires qui se trouvent sur le formulaire de demande de charte pour déterminer le nom du club.

RÉCOMPENSES D'EXTENSION

Le gouverneur de district peut rendre hommage à deux personnes au maximum pour la création d'un nouveau Lions club en leur présentant une Récompense d'Extension. Tout Lion qui a joué un rôle important dans la création du nouveau club, à l'exception du gouverneur de district et des nouveaux membres fondateurs, peut recevoir la récompense d'extension. La candidature des membres fondateurs actifs transférés d'un autre club peuvent être pris en considération pour l'attribution de la récompense.

DROITS DE CHARTE

Les nouveaux membres fondateurs qui rejoignent le club avant la soirée de remise de charte ou dans les 90 jours qui suivent la date d'approbation de la charte (selon la première de ces deux dates) règlent des droits de charte de 30 \$US ou doivent présenter le formulaire correct de certification et de dispense. Les membres qui se font transférer dans un délai maximum de 12 mois d'un autre club dans le nouveau club règlent les droits de charte de membre transféré s'élevant à 20 \$US. Pour bénéficier de ce tarif, le membre transféré doit avoir été en règle dans son ancien club. Ces frais couvrent les coûts liés à l'administration et au prix des fournitures du nouveau club.

CONVERSION DE LA BRANCHE DE CLUB

Les membres de la branche de club sont dispensés de régler les droits de charte lorsque leur branche se convertit en un nouveau Lions club indépendant. Il est nécessaire de présenter le Formulaire de Conversion de la Branche de Club (CB-21) en même temps que la demande de charte pour bénéficier de la dispense de branche de club. Les membres de la branche seront automatiquement retirés de la liste des effectifs du club parent lorsque le nouveau club sera fondé officiellement.

AFFILIATION FAMILIALE

Le tarif familial s'applique aux Lions actuels ou futurs d'un même club, vivant dans le même ménage et liés par filiation, mariage ou d'autres liens de parenté légaux (parents, enfants, époux, oncles/tantes, cousins, grands-parents et parents par alliance).

Le premier membre de la famille (chef de famille) règlera à plein tarif la cotisation internationale (39 \$US) ainsi que les droits d'entrée ou de transfert. Un maximum de quatre autres membres qualifiés de la famille, ayant l'âge de la majorité et affiliés au même club, règlent la moitié des cotisations internationales (19,50 \$US) et sont dispensés de régler les droits de charte ou de transfert. Les nouveaux clubs composés de membres de famille doivent obligatoirement compter un minimum de dix (10) membres qui règlent les cotisations à plein tarif.

MEMBRES ÉTUDIANTS

Les étudiants qui sont inscrits dans un établissement scolaire et qui ont au moins l'âge de la majorité légale et au maximum 30 ans reçoivent une réduction spéciale, ne réglant que la moitié des cotisations internationales (19,50 \$US) et étant dispensés de régler des droits d'admission. Il est nécessaire de présenter le Formulaire de Certification de Membre Etudiant (STU-5) avec la demande de charte, pour chaque étudiant qualifié. En plus, les étudiants membres de nouveaux Lions Clubs universitaires ou de nouveaux clubs ayant une majorité de membres étudiants, sont tenus de payer à l'avance les cotisations internationales pour une année entière, au tarif étudiant, au moment de la demande de charte.

LEOS QUI DEVIENNENT LIONS

Léos diplômés

Les Leos actuels et les Leos qui ont atteint l'âge de la majorité légale dans la juridiction où ils habitent mais pas plus de 30 ans sont dispensés des droits de charte et ne règlent que la moitié des cotisations internationales (19,50 \$US). Il est nécessaire de présenter le Formulaire de certification de Leo devenant Lion et de transfert des années de service (LL-2) avec la demande de charte, pour chaque ancien Leo.

Jeunes adultes qualifiés

Les Leos peuvent fonder un nouveau club et recruter d'autres jeunes adultes. Les jeunes adultes dont l'âge est compris entre la majorité légale dans la juridiction concernée et 30 ans sont aussi dispensés des droits de charte et ne règlent que la moitié des cotisations internationales (19,50 \$US) dans la mesure où au moins 10 membres fondateurs du nouveau club répondent aux conditions susmentionnées relatives aux anciens Léos. Il est nécessaire de présenter le Formulaire de certification de Leo devenant Lion et de transfert des années de service (LL-2) avec la demande de charte, pour chaque jeune adulte qualifié.

IMPORTANT : Il est nécessaire de régler les droits de charte en entier pour que le siège international puisse traiter et approuver la demande de création de votre Lions club.

INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

Les paiements doivent être émis au nom du LIONS CLUBS INTERNATIONAL. Merci d'utiliser l'une des méthodes de paiement expliquées ci-dessous.

1. Chèque/Traite bancaire (pour les paiements en dollars américains)

- Veuillez envoyer un chèque ou traite bancaire en dollars américains émis d'une banque américaine. Tout chèque non émis par un établissement bancaire américain sera retourné à l'expéditeur.
- Dans la mesure du possible, tous les droits de charte doivent être réglés au moyen du même chèque au moment de la création du club.
- Veuillez envoyer le chèque en même temps que le formulaire de demande de charte. N.B. : Les chèques dont la date est périmée ne seront pas acceptés par notre banque et seront renvoyés à l'expéditeur, ce qui retardera le traitement de votre dossier.
- Veuillez préciser clairement le nom du nouveau Lions club sur le chèque.

2. Bordereau de versement/virement Swift (Tous les versements qui ne sont pas en dollars américains)

Versements : Les fonds doivent être versés à un compte bancaire du Lions Clubs International. Le bordereau de versement doit montrer le nom du nouveau Lions club, la date du versement (jour, mois et année), le nom de la banque et le numéro du compte. Un exemplaire du bordereau de versement doit accompagner le dossier de demande de charte du nouveau club. Pour avoir les directives concernant les paiements dans les différents pays, veuillez vous rendre au site Internet Lions à www.lionsclubs.org.

Virements Swift en dollars américains : Si les fonds sont envoyés par virement Swift, le reçu du virement électronique doit préciser clairement la date du virement, le nom du nouveau club, le montant réglé par le club et le numéro du compte bancaire. Ces précisions sont nécessaires pour identifier le versement du nouveau club et éviter tout retard éventuel. Veuillez inclure un exemplaire du reçu correspondant dans le dossier de demande de charte du club.

Veuillez utiliser les précisions suivantes pour effectuer un virement Swift :

JP MORGAN CHASE BANK, NA
120 S. LASALLE ST
CHICAGO, IL 60603, ETATS-UNIS

CODE SWIFT : CHASUS33
NO. D'ACHEMINEMENT ABA021000021
NUMERO DU COMPTE : 105732
NOM DU BENEFICIAIRE : Association Internationale des Lions Clubs

Veuillez noter : Pour le traitement rapide des virements électroniques internationaux, le Code Swift doit être précisé. Aux Etats-Unis, le numéro d'acheminement ABA doit être précisé pour le traitement rapide des virements électroniques.

COTISATIONS

Les membres de Lions club règlent les cotisations internationales de 39 \$US par an, à moins d'avoir droit à un tarif réduit, et les cotisations de club, de district et de district multiple. Les cotisations internationales sont facturées un mois après la date d'approbation de la charte et incluent les nombreux avantages de l'affiliation, notamment l'abonnement à la revue LION. Le montant des cotisations de club doit être fixé pendant la réunion d'organisation et celles-ci doivent être réglées le plus rapidement possible. Les cotisations sont souvent réglées au même moment que les droits de charte.

APPROBATION DE LA CHARTE

Une fois que la charte a été approuvée, le Service des Programmes pour Effectifs et du Marketing des Nouveaux Clubs expédie les fournitures du nouveau club et les certificats des membres fondateurs au premier Lion Guide indiqué sur le formulaire de demande de charte. Pour les clubs en Inde, les fournitures sont expédiées par le Secrétariat du Sud Asiatique à Mumbai.

La charte, une lettre de félicitations de la part du président international et un écusson de fanion de parrain sont expédiés au gouverneur de district pour la présentation au cours de la Soirée de Remise de Charte.

D'autres fournitures peuvent être achetées au Service des Fournitures de Clubs au Lions Clubs International. Certains documents et imprimés peuvent aussi être téléchargés du site Internet www.lionsclubs.org.

Veuillez compter sur un délai de 45 jours à partir de la date de réception du dossier de création de charte au siège international pour le traitement du dossier et l'expédition de la charte officielle et des fournitures.

SOIRÉE DE REMISE DE CHARTE

La Soirée de Remise de Charte est une manifestation festive pendant laquelle le gouverneur de district présente la charte au nouveau club. Dans bien des cas, un banquet est organisé et les Lions clubs du district et des régions avoisinantes y sont invités. Les autres clubs offrent souvent un soutien matériel sous forme de fonds ou de fournitures pour aider le nouveau club à démarrer.

Vous trouverez d'autres renseignements sur la Soirée de Remise de Charte dans le Guide de Planification de la Soirée de Remise de Charte (TK-26).

SOUTIEN OFFERT PAR LE SIÈGE INTERNATIONAL

Le siège international propose de nombreuses ressources pour aider le nouveau club. Encouragez les nouveaux membres à consulter le site Internet de l'association à www.lionsclubs.org pour avoir un aperçu global complet de ses programmes et ressources.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Le Service des Programmes pour Effectifs et du Marketing des Nouveaux Clubs se tient à votre disposition pour vous aider à fonder de nouveaux clubs. Voici les coordonnées de notre service :

Service des Programmes pour Effectifs et du Marketing des Nouveaux Clubs

Lions Clubs International
300 W. 22nd St.
Oak Brook, IL 60523-8842 États-Unis
Téléphone : 630.571.5466 poste 602
Télécopie : 630.571.1691
Courriel : newclubs@lionsclubs.org



Lions Clubs International

Service des Programmes pour Effectifs et du Marketing des Nouveaux Clubs

Lions Clubs International

300 W. 22nd St.

Oak Brook, IL 60523-8842 États-Unis

www.lionsclubs.org

Courriel : newclubs@lionsclubs.org

Téléphone : 630.571.5466 poste 602

Télex : 630.571.1691

TK-2 9/10 FR